

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers

Professionnels

Collectivités



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Abaissement de la vitesse : -20km/h sur les axes limités à 90km/h et -10km/h sur les axes limités à 80km/h



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Évitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

ATTENTION

EPISEDE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE DE NIVEAU 1

Début de l'épisode : 4 juillet 2019 17 h

Fin de l'épisode : non connu

Arrêté préfectoral du 4 juillet 2019

Ci-joint liste des mesures de précaution